



**Swiss Tchoukball**

**Document J**

Proposition : Meilleure représentation démocratique des clubs  
lors de l'Assemblée des délégués

---

**Assemblée des délégués 2021**

---



Genève, le 23 mai 2021

## **Meilleure représentation démocratique des clubs lors de l'Assemblée des délégués Swiss Tchoukball**

### **Proposition soumise à l'Assemblée des délégués de Swiss Tchoukball**

#### **Constat :**

- Aujourd'hui, chaque club de Swiss Tchoukball a exactement le même poids à l'Assemblée des délégués de Swiss Tchoukball malgré le fait que chacun d'être eux représente parfois un nombre très différent de joueurs/joueuses. Ainsi par exemple un membre actif de Carouge à 5x plus de poids qu'un membre du club du Val-de-Ruz et dans les extrêmes un membre de Chavannes à 30x plus de poids qu'un membre de Genève, etc ...
- Il n'y a à l'heure actuelle presque aucun élément pour inciter les clubs à annoncer l'intégralité de leurs membres.
- Il nous semble plus sain et dynamique pour une fédération sportive de s'assurer que les décisions à l'Assemblée des délégués se prennent en tâchant d'être aussi proche que possible des préoccupations des membres actifs des clubs. Une prise en compte du nombre de leur membres irait ainsi clairement dans ce sens.

#### **Objectifs :**

- Comme dans le principe de la démocratie Suisse et bon nombre de fédérations sportive nationales, il serait bon de trouver un moyen pour que le poids en termes de membres soit aussi reflété dans le nombre de voix de chaque club à l'Assemblée des délégués.
- Chercher à créer un nouvel élément incitatif pour encourager les clubs à déclarer tous leurs membres à Swiss Tchoukball.

#### **Réflexion suite à la Conférence des présidents :**

- Il est ressorti des discussions que nous avons eu notamment à la Conférence des présidents que le plus important semble bien être de trouver **une solution équilibrée**. Il faut à la fois sortir de la situation actuelle dans laquelle les membres des « grands clubs » sont clairement sous représentés à l'AD de Swiss Tchoukball mais également éviter d'opter pour une solution qui amène à ce que « un club puisse décider pour toute la fédération suisse ».
- Il est également important que les voix des « petits clubs » puissent continuer à être entendus.

Dans ce sens l'option d'une représentation à l'AD qui soit strictement proportionnelle au nombre des membres de chaque club n'est pas la solution retenue. Il faut plutôt chercher à introduire une solution qui soit à la fois simple et transparente tout en apportant une certaine proportionnalité pour réduire le déséquilibre actuel présenté dans la partie « constat » de ce document.

La solution ci-dessous s'inspire du fonctionnement éprouvé d'autres fédérations sportives nationales. Elle se veut être une solution équilibrée, équitable et constructive.

## **Proposition de modification de l'alinéa 1 de l'article 16 des Statuts de Swiss Tchoukball :**

### Alinéa 1 de l'Article 16 - Situation actuelle :

Art. 16 : Droit de vote

Alinéa 1 : Chaque adhérent actif dispose d'une voix.

### Alinéa 1 de l'Article 16 – Proposition de modification :

Art. 16 : Droit de vote

Alinéa 1 : Les adhérents actifs ont le droit de vote. Le nombre de voix de chaque adhérent actif est dépendant du nombre de membres actifs officiellement déclaré à Swiss Tchoukball pour la saison par cet adhérent :

- Une voix pour les adhérents qui ont jusqu'à 40 membres
- Deux voix pour les adhérents qui ont de 41 à 100 membres
- Trois voix pour les adhérents qui ont de 101 à 200 membres
- Quatre voix pour les adhérents qui ont de 201 à 300 membres
- Etc.

.